



FORMATION

Développer ses compétences

FAMILLES RURALES AVEYRON

**CERTIFICAT PROFESSIONNEL JEUNESSE EDUCATION
POPULAIRE ET SPORTS**

CPJEPS
MENTION ANIMATEUR
DES ACTIVITES ET DE LA VIE QUOTIDIENNE

© Axelle de Russé 2017-2022

SESSION 2020-2021

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Votre contact pour toute question sur ce dossier

**Loic CONDE, Conseiller technique en ingénierie de
formation**

FAMILLES RURALES AVEYRON

12 rue des Sauniers, 12000 RODEZ

Tél. : 06 12 25 00 81 | loic.conde@famillesrurales.org

Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Diplôme du Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Mention « animateur des activités et de la vie quotidienne ».

PERIODE : du 02 Septembre 2021 au 17 Juin 2022

TARIF : 4600€ + 60€ de frais de dossier

VOLUME HORAIRE 917h dont 511h en centre de formation et 406 h en entreprise

ALTERNANCE : 2 jours/semaine en centre de formation + 1 jour de stage/semaine, stages lors des vacances scolaires.

La majeure partie des heures en centre s'effectueront au pôle départemental Fédération de l'Aveyron (Bel Air – 12 rue des Sauniers – 12000 RODEZ)

OBJECTIF : former des professionnels de l'animation, en capacité d'encadrer des groupes dans les temps de vie et le rythme quotidien, et de mener des animations auprès d'un public enfance-jeunesse, le tout dans un cadre sécuritaire.

COMPETENCES VISEES : formation construite et agencée en 4 UC permettant aux stagiaires de :

UC 1 : Participer au projet et à la vie de la structure

- Différents types et niveaux de projets.
- Environnement institutionnel et social de l'animation.
- Communication.

UC 2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupe

- Connaissance des publics et inclusion des personnes handicapées.
- Aménagement du temps et de l'espace.
- Encadrement des groupes.

UC 3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Repérage des besoins et possibilités.
- Formalisation d'un projet d'activité.
- Repères pédagogiques.

UC 4 : Animer des activités

- Techniques d'animation de groupes.
- Animations d'activités avec ou sans intervenant.
- Réglementation spécifique des activités.

Formation en entreprise (518 heures) : l'alternance se déroule dans les structures partenaires (associations, collectivités territoriales, structures privées) du réseau "Familles Rurales" ou non. Ces structures évoluent dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse.

CONDITIONS POUR L'ACCES A LA FORMATION.

EXIGENCES PREALABLES :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes : - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou AFPS ou PSE1/2 ou AFGSU ou STT (*si ce n'est pas le cas, une formation sera proposée avec un partenaire de Famille Rurales Aveyron.*)
- Être âgé de 16 ans minimum
- La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée
- Satisfaire aux épreuves de sélection
- **Être à la recherche d'une structure permettant de réaliser la formation en entreprise.**

ATTENTION : LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER D'INSCRIPTION : LE 01/08/2021

UNE JOURNEES D'ADMISSION est programmée (le 18/08/2021)

Une première étude des dossiers sera préalablement réalisée, la présence à une réunion d'information sera nécessaire (la présence du responsable/directeur/coordonnateur de la structure de stage est souhaitée)

Une épreuve écrite suivie d'un entretien avec un jury seront passées par le stagiaire.

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Si vous êtes salarié :

Différents leviers existent et sont mobilisables auprès de l'OPCO de la branche professionnelle de l'employeur. Familles Rurales peut vous accompagner dans les démarches auprès de ces structures.

Autres financements :

Si vous êtes "non salarié" et inscrit à Pôle emploi, ce dernier peut financer tout ou partie de la formation. Le cofinancement : vous pouvez vous renseigner selon votre situation auprès de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de la Caisse d'Allocation Familiale, du Conseil Départemental, de votre Caisse de Retraite, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de la Maison de l'Emploi ou du P.L.I.E de votre commune.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Mention animateur des activités et de la vie quotidienne est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Le titulaire de ce CPJEPS est autorisé à exercer les fonctions d'animateur dans des services municipaux, des structures associatives, dans le secteur social et de l'animation.

ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET/OU PRESENTANT DES BESOINS SPECIFIQUES :

La présence du Plan Action Handicap au sein de l'établissement et d'un référent Handicap faisant partie de l'organisme de formation, Familles Rurales – Fédération de l'Aveyron a la capacité d'adapter le rythme, les méthodes d'apprentissage, et la diffusion des contenus aux personnes en situation de handicap, et présentant des besoins spécifiques. Un état des lieux des besoins d'adaptation sera réalisé en amont de la formation entre le stagiaire, le référent handicap, et le coordonnateur de la formation.



INFORMATIONS/CONTACT :

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, un devis, des éléments complémentaires, vous pouvez nous contacter :

CONDE Loïc

Loic.conde@famillesrurales.org

06 12 25 00 81 / 05 65 75 54 00

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rendre visite à l'adresse suivante :

Fédération de l'Aveyron

Bel Air,

12 rue des Sauniers, 12000 Rodez



AVEYRON

FAMILLES RURALES

AGIR ENSEMBLE A CHAQUE ETAPE DE LA VIE



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits



ENFANCE
Bien grandir



JEUNESSE
Encourager les initiatives



**ÉDUCATION
ET PRÉVENTION**
Accompagner les familles



SENIORS
Répondre aux besoins
des aînés



CONSOMMATION
Faciliter le quotidien
des familles



**ENTRAIDE
ET CONVIVALITÉ**
Vivre ensemble



**DÉVELOPPEMENT
ET VIE LOCALE**
Faire vivre le territoire



FORMATION
Développer ses compétences

Notre association est membre du Mouvement Familles Rurales. Elle est agréée et habilitée pour son action dans de nombreux domaines : famille, consommation, éducation et jeunesse, loisirs, tourisme, vie associative, santé, formation.

La fédération nationale Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.

Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.